



## COMMUNE DE PORTIRAGNES

Séance du Conseil Municipal du mardi 27 février 2024

### Procès-verbal

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 février, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vendredi 23 février 2024, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Madame Gwendoline CHAUDOIR, Maire

L'ordre du jour a été affiché en Mairie, le vendredi 23 février 2024.

**Nombre de membres en exercice : 23**

**Présents** : CHAUDOIR Gwendoline – PEREZ Gérard – CALAS Philippe – BROUSSET Stéphanie - LEVANNIER Caroline – ROBERT Jean-Louis – MULLER Cécile – TOULOUZE Philippe – ROUX Julie - FAURÉ Philippe - MELKI Jean-Claude – BLAS Thierry – LAMBIC Christine – BASTIT Jean-François - BUIL Alexandre – MINGUET Céline - HAAS Olivier.

**Absents** : ALLARD Caroline – BERNADACH Jeannine – CHARBONNIER Marc - LO BUÉ Rose.

**Procuration** : Henri BIENVENU donne procuration à Caroline LEVANNIER.  
Jennifer DOS SANTOS donne procuration à Julie ROUX.

**Secrétaire de séance** : Caroline LEVANNIER

*Conseillers présents = 17    Procurations = 2    Conseillers absents = 4    Suffrages exprimés = 19*

\* \* \*

#### Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé aux membres de l'Assemblée Communale de nommer un secrétaire de séance.

Madame Caroline LEVANNIER est nommée secrétaire de séance.

#### Approbation Procès-verbal du 13 février 2024.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du 13 février 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

\* \* \*